



## Connaissez-vous le REER du Fonds de solidarité FTQ ?

- Créé par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), le Fonds de solidarité FTQ a été fondé le 23 juin 1983 par une loi de l'Assemblée nationale du Québec. Le Fonds de solidarité FTQ est une société de capital de développement qui fait appel à l'épargne et à la solidarité de l'ensemble de la population québécoise.
- Au 30 novembre 2015, le Fonds disposait d'un actif net de 11,2 milliards de dollars, comptait plus de 610 500 actionnaires-épargnants et participait à la création, au maintien et à la sauvegarde de 176 040 emplois.
- Depuis 2012, je suis RL pour les fonds de solidarité FTQ... (RL =Responsable local)
  
- Le rôle d'un RL est de représenter et promouvoir le Fonds, sa mission dans son milieu de travail. Concrètement, cela signifie :
  - sensibiliser ses confrères et consœurs de travail à l'importance de l'épargne-retraite;
  - les encourager à adhérer au REER du Fonds pour contribuer au maintien et à la création d'emplois au Québec;
  - promouvoir la retenue sur le salaire comme mode idéal de souscription;
  - offrir le service courant aux actionnaires (inscription, demande de modification, etc.
  
- Il s'agit d'un excellent moyen pour économiser en vue de votre retraite. En plus de la déduction REER, vous profitez de **20 % d'économies d'impôt\*** de plus qu'avec un REER ordinaire, tout en contribuant à développer l'économie du Québec et à créer et sauver des emplois ici

- Saviez-vous que le fonds FTQ est actionnaire de Gaz Métro! En effet, vous savez tous comme moi que la structure de propriété de Gaz Métro est assez complexe. Je vais vous résumer rapidement en vous disant que sa détentrice est la société d'investissement Noverco qui elle, est détenue à 61% par la société Trencap dans laquelle le Fonds est actionnaire.
- Si vous avez des questions sur les REER du fonds FTQ vous pouvez visiter le [www.fondsftq.com](http://www.fondsftq.com) ou bien me contacter, ou encore mon confrère Pascal Di Palma, notre trésorier, lui aussi RL.

Eric Bédard

Secrétaire Sepb 463

RL du Fonds de solidarité FTQ

(514) 820-4950

*\* Les crédits d'impôt accordés aux actionnaires du Fonds pour l'année d'imposition 2016 sont actuellement de 5 % au fédéral et de 15 % au provincial. Le plein rétablissement du crédit d'impôt fédéral pour fonds de travailleurs devrait être annoncé selon toute vraisemblance dans le prochain budget du gouvernement du Canada.*